

L'OUEST BRETON

ENJEUX ET PERSPECTIVES



ACTES DE LA RENCONTRE du 14 mars 2017

(ADEUP_a)
BREST • BRETAGNE

AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE

MOT D'OUVERTURE

François CUILLANDRE

Président de l'ADEUPa



« Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous accueillir à Brest pour cette demi-journée d'échanges sur l'Ouest breton.

La rencontre de cet après-midi est organisée à l'occasion de la parution de l'atlas de l'Ouest breton élaboré par l'ADEUPa, l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne.

Cet atlas porte sur les fonctions d'attractivité et de rayonnement de l'ouest breton, c'est-à-dire un territoire qui va de Lannion à Lorient, en passant par Brest et Quimper.

Cet atlas montre que notre territoire possède des atouts économiques indéniables, qui le rendent visible à l'échelle internationale. C'est bien connu dans le domaine de la mer, de l'agroalimentaire, c'est aussi vrai dans le domaine du numérique par exemple.

En passant en revue les différentes filières stratégiques identifiées par la Région dans son schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, cet atlas nous permet, à vous acteurs économiques et à nous élus, de disposer d'une base de connaissance précieuse des forces de notre territoire. On y lit aussi, en creux, nos fragilités, liées en particulier à notre situation péninsulaire.

On y lit également les relations d'interdépendances qui s'expriment à différentes échelles géographiques. En effet, si les territoires qui composent l'Ouest breton sont divers, disposent d'atouts différents, connaissent des contraintes particulières, nos territoires par le jeu des acteurs et des flux sont également reliés, porteurs de dynamiques territoriales qui contribuent au développement régional: l'atlas montre avec force que le territoire vécu par les acteurs économiques dépasse très largement le périmètre des intercommunalités.

Penser l'action publique au plus près des réalités suppose donc de disposer de repères partagés et d'organiser un dialogue entre collectivités.

Je crois sincèrement que les territoires qui gagnent sont ceux, qui au-delà des politiques locales, parfois concurrentes, sont capables d'organiser des coopérations au service d'une action collective cohérente, et de construire une unité d'action au service d'enjeux communs.

Certains de ces enjeux sont propres à l'Ouest breton. Je pense aux enjeux démographiques, d'attractivité, ou d'accessibilité.

C'est le sens, notamment, des ententes territoriales que nous avons avec Morlaix, Lannion, et Quimper.

Il est donc remarquable que cet atlas soit, c'est une première, porté ensemble par Brest métropole et le Pôle métropolitain du pays de Brest, les communautés d'agglomération de Lannion, Morlaix, Quimper, Concarneau, Quimperlé, Lorient, par le Pays du Centre Ouest Bretagne, par le Conseil départemental du Finistère et le Conseil régional de Bretagne.

Je remercie la présidente du Conseil départemental, qui nous rejoindra tout à l'heure, la vice-présidente du Conseil régional, les présidents des agglomérations et du pays COB d'être présents aujourd'hui pour que nous échangions, avec vous, sur les enjeux et les perspectives de développement de l'Ouest breton.

Un rendez-vous ministériel me contraint à vous quitter dans le courant de l'après-midi. Je souhaite néanmoins vous dire que cette rencontre s'inscrit pleinement dans la vision que Brest métropole a de son rôle.

La loi confère aux métropoles deux fonctions principales : connecter l'économie française à l'économie mondiale, et contribuer à l'équilibre de l'aménagement du territoire national.

Pour ce qui me concerne, je ne considère pas ces fonctions séparément, mais ensemble. C'est le sens des ententes que je citais précédemment. C'est le sens du label French Tech Brest+, qui réunit la métropole de Brest, et les agglomérations de Lannion, Morlaix et Quimper.

C'est également le sens du projet de Campus mondial de la mer, qui inclut les forces vives de Brest, Quimper, Roscoff, Concarneau.

Je rappellerais que des projets structurants du Campus mondial ont été retenus dans le cadre du pacte Etat-Métropole signé par l'Etat, la Région, et la Métropole. L'Etat, au travers ce pacte, a décidé d'apporter un soutien spécifique aux métropoles françaises ; mais ce pacte vise aussi à renforcer les coopérations entre les territoires dans une logique d'alliance et de renforcement mutuel.

C'est l'alliance des territoires. Alliance des territoires qui fonde également le contrat de réciprocité, conclu entre la Métropole et le Pays du Centre Ouest Bretagne, premier contrat de réciprocité signé en France suite à l'expérimentation lancée par le gouvernement.

Voilà notre conception du rôle de la Métropole, que nous partageons avec la Région Bretagne et le Conseil Départemental.

Je souhaite donc que cet après-midi soit l'occasion pour nous de mieux encore prendre connaissance de nos atouts, de nos convergences d'intérêt pour que nous puissions œuvrer ensemble au développement durable de l'Ouest breton. Un Ouest breton à la fois solidaire et ouvert sur le monde.

Je remercie bien naturellement les acteurs qui participeront aux tables rondes de cet après-midi. Je remercie également Frank Bellion pour l'invitation qu'il nous a faite d'accueillir ce colloque dans l'amphithéâtre Mercure de Brest Business School. Et je vous souhaite un bel après-midi d'échanges. »



L'OUEST BRETON, UN SYSTÈME TERRITORIAL

Jean-Louis LE CORVOISIER,
animateur de la rencontre

Nous illustrerons à plusieurs reprises le contenu de l'Atlas de l'Ouest breton à l'aide de vidéos. Je vous propose de visionner la première vidéo qui montre en quoi l'Ouest breton constitue un système territorial.

Vidéo 1



François RIVOAL,
responsable du pôle économie et prospective à l'ADEUPa

L'atlas de l'Ouest breton porte sur un espace géographique qui va de Lannion à Lorient, en passant par Brest et Quimper. Nous avons travaillé sur l'Ouest breton car il s'agit d'un espace de coopérations, avec les ententes qui relient par exemple Brest métropole à Quimper d'une part, à Morlaix et Lannion d'autre part. Nous avons aussi travaillé à cette échelle car l'Ouest breton constitue un système territorial, identifié en tant que tel dans de récents travaux de l'Insee et du Commissariat général à l'égalité des territoires.

« Les systèmes territoriaux les plus dynamiques sont ceux dans lesquels se déploie une réelle réciprocité. L'enjeu politique réside dans le fait de mettre en œuvre cette réciprocité. »

Magali TALANDIER

Magali TALANDIER,
maître de conférences à l'université de Grenoble-Alpes

Un système territorial est caractérisé par des flux et des échanges entre des territoires. Dans le cadre du travail que j'ai mené, j'ai raisonné sur deux grandeurs : l'intensité des flux et la portée des flux.

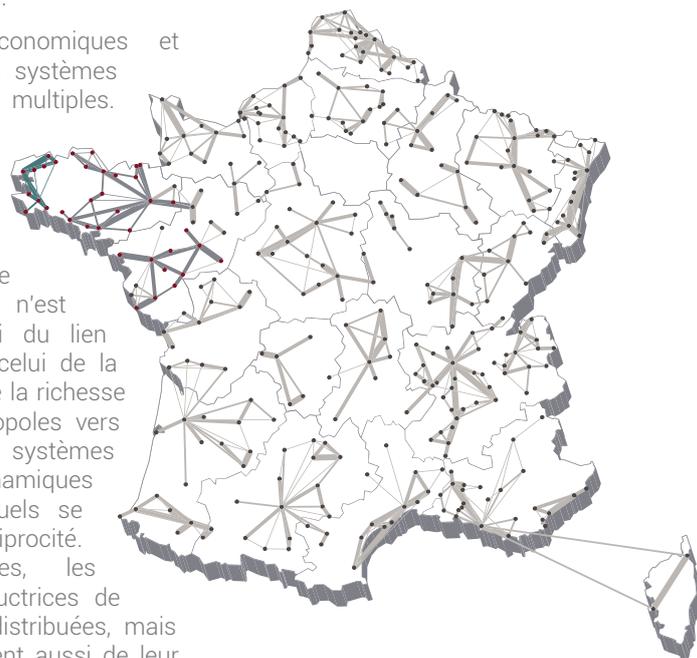
Les données prises en compte pour travailler sur les systèmes territoriaux productivo-résidentiels, qui représente un type de système territorial parmi d'autres, étaient liées à l'économie résidentielle. Nous avons voulu observer les liens tissés entre territoires en étudiant notamment où habitent les actifs qui travaillent dans les grandes agglomérations françaises, où partent les retraités qui quittent une agglomération et enfin les flux touristiques à travers la localisation des résidences secondaires. L'objectif était de mettre en lien les territoires à économie productive avec leur capacité de redistribution des richesses vers les territoires périphériques.

Les enjeux socio-économiques et politiques au sein des systèmes territoriaux sont multiples. Nous nous sommes concentrés sur l'enjeu représenté par la redistribution des richesses. Il est intéressant de constater que l'enjeu n'est pas simplement celui du lien de la coopération, ni celui de la simple redistribution de la richesse produite par les métropoles vers leur hinterland. Les systèmes territoriaux les plus dynamiques sont ceux dans lesquels se déploie une réelle réciprocité. Dans ces systèmes, les métropoles sont productrices de richesses qui sont redistribuées, mais les hinterlands disposent aussi de leur propre capacité de développement.

A contrario, les systèmes territoriaux les plus fragiles sont ceux où la métropole redistribue peu de richesse localement et où, pourtant, l'apport de la Métropole constitue l'unique richesse de l'hinterland. Un tel système territorial risque de s'appauvrir plus rapidement.

L'enjeu politique réside dans le fait de mettre en œuvre cette réciprocité. La question est de savoir si ces systèmes, avec des liens intenses entre Métropole et hinterlands, sont le résultat de stratégies politiques.

LES SYSTÈMES URBAINS DE PROXIMITÉ



© UMR 8504 GÉOGRAPHIE-CITÉS (FÉVRIER 2011)
SOURCE : INSEE RP 2006, CLAP 2008, CORDIS, FILOCOM,
SNCF/OAG 2010

LES FILIÈRES D'EXCELLENCE DE L'OUEST BRETON

Table ronde en présence de :

- Anne-Katell Quentric, responsable RSE au Crédit Mutuel Arkea
- Alain Pomes, directeur du Centre Européen de Formation Continue Maritime (CEFCM)
- Jean-François Boyard, directeur de l'usine Saupiquet de Quimper
- Benoît Cadier, Cofondateur de iXBlue
- Xavier Caillaud, directeur de l'agence Inéo Défense de Morlaix



Jean-Louis LE CORVOISIER

L'économie de l'Ouest breton s'appuie sur des filières d'excellence qui constituent le sujet de la première table ronde de cet après-midi. Pour introduire les échanges, je vous propose de visionner une courte vidéo.

Vidéo 2 (à partir de 06:32)



J-L.L.C.

Jean-François BOYARD, de toute évidence, la filière agroalimentaire fait partie des filières d'excellence de l'Ouest breton.

« L'intelligence représente ce qu'un territoire a le plus à vendre. »
Alain POMES



Jean-François BOYARD

Tout à fait. Nous, Saupiquet, mettons du poisson en boîte et sommes fiers d'avoir fait sortir nos poissons de France puisque nous le commercialisons dans l'ensemble de l'Europe. Nous avons su innover par de nouveaux produits à Quimper au sein du centre de recherche et de développement, mais également grâce aux nouveaux partenariats et à une série de fournisseurs qui ont souhaité nous accompagner. Le site de Quimper est aujourd'hui le site d'excellence pour le maquereau.

J-L.L.C.

Alain POMES, la première filière d'excellence de l'Ouest breton, pour vous, n'est pas forcément industrielle.



Alain POMES

Nous avons souvent une vision réductrice consistant à imaginer que l'activité économique dans un

territoire se traduit en fonction du nombre d'usines. Or il est intéressant d'observer où se produit la valeur ajoutée. Il s'avère que l'intelligence représente ce qu'un territoire a le plus à vendre. Mais nous ne pouvons pas être intelligents seuls. Le collectif prime toujours sur l'individuel. Nous devons donc être capables de travailler en réseau afin de pouvoir répondre à plusieurs demandes en même temps. Il est ainsi plus aisé de trouver des partenaires pour travailler sur un projet.

J-L.L.C.

Xavier CAILLAUD, pour convaincre les partenaires, un travail doit-il être mené sur l'image du territoire de l'Ouest breton ?



Xavier CAILLAUD

L'Ouest breton a besoin de donner envie. Nous y trouvons tout ce dont nous avons besoin mais de toute évidence, nous ne connaissons pas assez nos propres atouts. Nous oublions parfois que certains groupes à fort rayonnement proviennent de Bretagne.

J-L L.C.

Anne-Katell QUENTRIC, Brest et l'Ouest breton possèdent-ils l'image de marque qu'ils méritent ?



Anne-Katell QUENTRIC

Non. Nous avons la chance d'avoir de belles entreprises sur le territoire de l'Ouest breton avec des sujets porteurs tels que le développement durable et le digital. Nous recrutons 600 personnes par an et nous peinons à faire venir les talents alors que nous disposons d'excellents atouts, au premier rang desquels l'excellente qualité de vie ici.

Nous avons donc besoin d'ambassadeurs afin d'attirer les jeunes et les entreprises. De même, nous devons renforcer l'image des acteurs présents sur le territoire. S'agissant du Crédit Mutuel Arkea, nous sommes une banque. Les banques ont dans leur ensemble une image de marque catastrophique, mais nous sommes parvenus à changer à la nôtre.

J-L L.C.

Jean-François BOYARD, rencontrez-vous des difficultés également pour recruter ?

J-F B.

L'enjeu de nos entreprises est de trouver de bons collaborateurs à tous les niveaux. Il y a donc un enjeu de formation. L'Ouest breton est particulièrement bien équipé dans ce domaine avec des centres techniques tels que le CFAA de Quimper (Centre de formation des apprentis de l'agroalimentaire) par exemple. L'enjeu est également important puisqu'il s'agit d'attirer les jeunes ; Mais nous devons aussi savoir attirer dans nos métiers et nos filières. A nous de savoir faire preuve d'attractivité, dans le domaine de l'agroalimentaire notamment.

« Il existe une belle dynamique autour de la French Tech Brest + »
Anne-Katell QUENTRIC



Benoît CADIER

Dans le domaine des hautes technologies et des télécommunications, nous devons continuer à porter un effort prioritaire sur la formation. Nous disposons d'une Ecole d'ingénieurs, d'IUT, ce qui est capital pour recruter. Nous avons eu la chance de pouvoir faire venir dans notre entreprise une personne qui était partie aux Etats-Unis. En parallèle, il est nécessaire de disposer des structures afin d'accueillir des familles, ce qui est le cas à Lannion-Trégor.

A-K Q.

La transformation digitale est un véritable enjeu pour les entreprises traditionnelles qui doivent s'adapter pour ne pas disparaître. Par ailleurs, de nouvelles start-ups et de nouveaux métiers apparaissent. Nous investissons ainsi dans un certain nombre de start-ups, car nous considérons que le digital constitue un vecteur économique important de l'Ouest breton. De plus, des infrastructures de premier plan existent et permettent de travailler en réseau. Enfin, le prix du foncier est extrêmement raisonnable et la qualité de vie excellente, ce qui est important pour les jeunes.

Il existe une belle dynamique autour de la French Tech Brest + au sein de laquelle nous sommes investis puisque notre directeur général la préside. Cette dynamique doit néanmoins être confortée.

J-L L.C.

La transition environnementale constitue également un enjeu important pour notre économie. Jean-François BOYARD, se joue-t-elle d'abord au sein des entreprises ?

J-F B.

Notre façon de voir les investissements change rapidement. Nous sommes notamment poussés par les consommateurs qui exigent des produits de qualité et respectueux de l'environnement. La responsabilité sociale des entreprises (RSE) devient un critère de choix dans les projets. La démarche est en cours. Les grandes entreprises doivent servir de locomotive. Le réseau Produits en Bretagne regroupe par exemple un grand nombre d'acteurs et promeut la transition énergétique.

« La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) devient un critère de choix dans les projets. »

Jean-François BOYARD

A-K Q.

Au Crédit Mutuel de Bretagne, nous réduisons notamment nos consommations par le biais du Plan breton développement durable auquel nous sommes associés. Le projet de réseau énergétique intelligent Smile à Lorient et le développement des énergies marines font également partie des projets que nous soutenons.

Nous construisons actuellement le siège social de FORTUNEO selon les normes des bâtiments à énergie positive. Néanmoins, un travail doit être mené sur cet aspect : les collectivités locales disposent du pouvoir d'imposer la construction de ce type de bâtiments.

J-L L.C.

L'économie circulaire constituait auparavant une utopie et devient aujourd'hui une nécessité ?

A-K Q.

Il s'agit du même sujet que l'énergie, mais appliqué aux autres ressources. En dehors des spécialistes, le grand public ne sait pas que le territoire breton est en avance sur ces thématiques.

J-L L.C.

Alain POMES, le tourisme constitue un atout considérable pour l'Ouest breton et vous pensez qu'il faudrait aller plus loin dans son organisation en créant une industrie.

A.P.

Nous peinons en effet à classer le tourisme parmi les activités industrielles. Or le tourisme représente la première activité économique au monde. A ce jour, c'est parce que nous développons le tourisme que nous construisons des avions et non l'inverse. Il est évident que les activités de service et les activités industrielles sont totalement liées et interdépendantes. Le tourisme constitue donc un atout majeur de la Bretagne.

Toutefois, des freins culturels existent. En observant les atouts et les valeurs ajoutées de cette économie, le tourisme pourrait représenter demain la première activité maritime en Bretagne. A titre d'exemple,

s'agissant des champs éoliens qui existent au nord de l'Europe, pour un bateau de supply, deux bateaux sont dédiés à la police et quatre au tourisme. Développer l'éolien en Bretagne peut ainsi constituer une façon de développer le tourisme. Des stratégies de complémentarité d'activités doivent être mises en œuvre. Les acteurs locaux doivent donc être accompagnés.

J-L L.C.

Le territoire a-t-il atteint la taille critique qui lui permette de se positionner durablement dans l'excellence ?

X.C.

Oui et non. Il existe un fort potentiel dans le domaine de la Défense. Toutefois, la communauté professionnelle doit savoir qu'elle est présente afin de travailler et de communiquer ensemble. Or, dans notre domaine, nous avons tendance à travailler discrètement, ce qui constitue un frein. Nous ne nous parlons pas assez, ce qui n'est peut-être pas propre à la Bretagne.

B.C.

Je souhaite mitiger ce commentaire, car nous sommes particulièrement agiles en local. Nous venons par exemple d'obtenir un financement sur un projet FUI (Fonds unique interministériel) avec le soutien des instances publiques locales. Ce projet collaboratif maille donc complètement le territoire de Lannion avec une densité technologique importante. IXblue est un groupe français comportant 500 personnes pour 100 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé pour moitié en Bretagne. Or ce groupe est venu à ici, car Lannion-Trégor et la technopole ont su montrer les valeurs du territoire.

J-L L.C.

Soutenons-nous suffisamment l'innovation dans notre territoire ?

B.C.

Le soutien reste fragile, mais il est essentiel pour conserver et développer nos atouts afin de rester attractifs. S'agissant de la formation, la faiblesse reste la distance par rapport à Paris. L'avion constitue donc un atout considérable.

J-L L.C.

Le fonctionnement au sein des clusters est-il optimal ?

B.C.

Dans mon secteur, Photonics Bretagne est un cluster, basé à Lannion, qui a pour vocation de promouvoir la photonique au sein de la Bretagne. Ce type de structure permet de nouer un maillage efficace.

J-L L.C.

Qu'en est-il de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

B.C.

Ces domaines fonctionnent pour ce qui est des montages de projets collaboratifs. Nous regrettons néanmoins l'éloignement des pôles de compétitivité. Fort heureusement, les technopôles réalisent le lien et facilitent la labellisation des projets. Les pôles de compétitivité devraient être davantage proactifs.

J-L L.C.

Alain POMES, la mise en réseau constitue-t-elle un élément essentiel ?

A.P.

Oui, car nous recherchons parfois des solutions à des problèmes qui sont déjà résolus ailleurs. La mise en réseau à l'intérieur d'un secteur d'activité est relativement aisée, mais ce n'est pas le cas avec d'autres domaines d'activité.

A-K Q.

Je pense qu'il est essentiel de travailler ensemble et de mixer les sujets.

Nous vivons dans un monde qui évolue très vite. Les entreprises doivent donc revoir leur façon de fonctionner en étant moins pyramidales et plus transverses. Les collectivités locales subissent également ces évolutions.

J-L L.C.

Jean-François BOYARD, la notion d'équilibre au sein de la région Bretagne constitue pour vous un sujet majeur.

J-F B.

En effet, nous devons être vigilants afin que l'Ouest breton soit fort par rapport à Rennes. La distance que nous avons vis-à-vis du centre de décision doit nous inciter à travailler ensemble pour être plus forts.

X.C.

Je pense que nous avons la chance d'avoir dans l'Ouest breton un territoire de réseaux qui fonctionnent bien, ce qu'il nous faut développer à travers la communication. Chaque ville moyenne comporte les industries de service qui comptent. Néanmoins, je pense que tout ce que Rennes pourra prendre à Paris se rapprochera de Brest.

A-K Q.

Nous parlons d'attractivité pour le territoire de l'Ouest breton. Il est important que le territoire breton se mobilise pour maintenir les emplois ici. Les belles entreprises doivent pouvoir maintenir leur centre de décision à Brest, ce qui est le cas du Crédit Mutuel Arkea. Notre empreinte territoriale est considérable sur l'Ouest breton puisque nous finançons notamment l'économie bretonne à partir de la caisse locale de Bretagne. Nous finançons des entreprises, des collectivités locales et des ménages. Il est donc important que les décisions soient prises dans la région et non à Paris.

J-L L.C.

Xavier CAILLAUD, vous constatez beaucoup d'inquiétude vis-à-vis du maintien des centres de décision ?

X.C.

Il est plus compliqué pour moi de répondre. Je constate plutôt une tendance à aller vers la province actuellement. Nous avons notamment évoqué l'argument du prix du mètre carré et du taux horaire.

« Nous avons la chance d'avoir dans l'Ouest breton un territoire de réseaux qui fonctionnent bien »

Xavier CAILLAUD



ÉCHANGES AVEC LA SALLE



Albert BILLON, DIRECCTE Bretagne et Finistère

Je voudrais exprimer une certaine fierté puisque nous sommes capables de démontrer au travers d'exemples concrets que l'Ouest breton se porte plutôt bien. Bon nombre de citoyens ne sont pas convaincus de cette réalité. Notre capacité de résilience est réelle. Nous sommes capables de parler d'une seule voix afin de monter d'un échelon, ce qui est positif. Les jeunes ont besoin d'être réconfortés sur la capacité des territoires à fournir un avenir et des emplois. Les individus sont recrutés aujourd'hui sur des aptitudes et non des métiers. Nous devons donc véhiculer davantage cette image d'un Ouest breton dynamique.



Dominique SENNEDOT, Directeur DCNS Brest, président du pôle mer Bretagne Atlantique

Je voudrais, en référence aux propos qui ont été exprimés, souligner que le Pôle Mer Bretagne Atlantique a été reconnu comme l'un des pôles qui menaient le mieux les services aux adhérents. Les échanges directs entre les adhérents et les acteurs du pôle permettent de faire émerger des projets innovants.

Alain POMES

On entend souvent que pour garder des jeunes sur un territoire, il faut leur proposer des emplois. Or ce n'est pas une condition suffisante. Il ne s'agit pas d'emplois, mais de carrières. Il est donc nécessaire de penser sur le long terme.

Anne-Katell QUENTRIC

Il faut peut-être imaginer des coopérations en termes de ressources humaines dans les entreprises du territoire. Il est en effet important de pouvoir changer de métier tout au long d'une carrière au sein d'un même territoire.

Anne-Marie CUESTA, Bretagne Pôle naval

Au sein du campus des métiers et des qualifications de la mer, nous travaillons sur des parcours longs avec des passerelles et identifications vers les métiers des énergies marines renouvelables. L'Ouest breton n'a donc pas à rougir de cette dynamique qui permet d'offrir une carrière sur le long terme aux jeunes.



Sébastien MIOSSEC, Président de Quimperlé Communauté

Quel serait, chacun dans votre diversité, l'action que vous attendriez des collectivités pour le territoire ?

Benoît CADIER

L'attractivité reste un point clé afin d'attirer les talents.

Jean-François BOYARD

J'attends du territoire qu'il reste attractif et que les aspects logistiques soient améliorés.

Anne-Katell QUENTRIC

Je reviens sur l'importance de faire savoir nos qualités et nos excellences afin de donner envie.

Xavier CAILLAUD

La plupart des Bretons qui travaillent chez nous sont fiers et il est indispensable de le faire savoir.

Alain POMES

Ma demande est différente selon les élus, selon leurs compétences. En ce qui concerne les maires, je pense qu'ils doivent d'abord s'occuper d'urbanisme : c'est un sujet important pour l'implantation et le développement des entreprises.

LES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DE L'OUEST BRETON

Table ronde en présence de :

- **Matthieu GALLOU**, président de l'Université Bretagne Occidentale (UBO)
- **Jean-Christophe CAGNARD**, vice-président de la CCI Métropolitaine Bretagne Ouest
- **Nadia AMEZIANE**, directrice de la Station Biologique de Concarneau
- **Estelle GUILLE-DES-BUTTES**, directrice du Musée de Pont-Aven



Jean-Louis LE CORVOISIER

Matthieu GALLOU, en quoi l'enseignement supérieur constitue-t-il une fonction métropolitaine ?



Matthieu GALLOU

La notion de fonction métropolitaine est intéressante, car elle ne pose pas de frontières. Il en va de même pour les universités dont on parle en termes de rayonnement et d'attractivité. Les fonctions métropolitaines sont ces fonctions qui rayonnent et qui attirent au-delà de leur territoire d'implantation.

J-L L.C.

Pour la Chambre de commerce et d'industrie, que représentent les fonctions métropolitaines ?



Jean-Christophe CAGNARD

Elles représentent, un enjeu considérable pour accompagner les entreprises. Je pense que le territoire breton est

performant notamment parce qu'il produit des individus bien formés. Mais plus globalement, les fonctions métropolitaines renvoient à une multitude d'outils qui doivent être plus lisibles pour faciliter les projets d'entreprise et la création de valeur. Dans l'Ouest breton, l'activité de défense est puissante, et nous observons également beaucoup d'emplois publics. Un des rôles de ces CCIMBO est d'accompagner l'entrepreneuriat en l'inscrivant dans des visions collaboratives.

J-L L.C.

Nadia AMEZIANE, qu'en est-il de la mer ?



Nadia AMEZIANE

La mer reste mal connue des citoyens et des jeunes notamment. La vision des jeunes se limite à quelques métiers, par exemple le métier de marin-pêcheur. Or les métiers sont beaucoup plus divers, dans le monde universitaire et dans l'entreprise. Les universités et les entreprises doivent le montrer. Car la mer est notre avenir et nous devons nous donner les moyens de l'exploiter.

Nous avons parlé précédemment des biotechnologies, à l'image de la Blue Valley. Par ailleurs, tous les métiers ayant trait à la gestion du littoral sont en émergence. La recherche constitue un élément extrêmement fort en Bretagne. Le Campus mondial de la mer donne une belle image de l'Ouest de la Bretagne.

J-L L.C.

La meilleure connaissance de la biodiversité marine est un atout qui dépasse largement le cadre scientifique et qui peut avoir des impacts sur tous les plans économiques.

N.A.

Tout à fait. La pharmacopée, l'agroalimentaire et le tourisme constituent des champs d'activité qui peuvent se développer sur la base d'une meilleure connaissance de la biodiversité marine.

J-L L.C.

En termes de rayonnement, l'Ouest breton se développe à l'international. Jean-Christophe CAGNARD, pouvons-nous aller plus loin ?

J-C. C.

Oui. En observant la carte de l'Atlas de l'Ouest breton relative aux formations, nous pouvons constater que nous re-

cevons des étudiants du Royaume Uni, d'Espagne et d'Allemagne, mais également du Canada et de Chine. Les États-Unis et l'Amérique latine constituent par ailleurs d'autres cibles. Nous devons de toute façon ouvrir l'Ouest breton et faire partir nos jeunes. Car l'activité à l'international est faite de départs et de retours.

J-L L.C.

Matthieu GALLOU, quels sont les leviers pour développer l'attractivité du territoire ? Il est peut être intéressant d'attirer des individus de l'extérieur.

M.G.

Au niveau de l'enseignement supérieur, il est vital que les formations soient attractives pour les individus hors de Bretagne. Par ailleurs, il est nécessaire de mettre en contact les étudiants bretons avec cette diversité qui est indispensable au développement de la Bretagne. Les universités et centres de recherche doivent donc systématiquement penser à l'international.

A titre d'exemple, l'Australie devient un pays important dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Parmi les fers de lance des capacités de la Bretagne, le laboratoire Lab-STICC regroupe les deux universités de l'Ouest et du Sud de la Bretagne ainsi que les grandes Ecoles du secteur. Nous sommes ainsi capables de présenter les capacités du territoire aux Australiens. Cette logique de complémentarité métropolitaine nous permet d'être visibles à l'international. C'est pour cette raison que nous travaillons actuellement à un rapprochement avec l'Université de Bretagne Sud.

J-L L.C.

La collaboration entre l'Université de Bretagne Occidentale et l'Université de Bretagne Sud donne-t-elle déjà des résultats ?

« Le laboratoire Lab-STICC regroupe les deux universités de l'Ouest et du Sud de la Bretagne ainsi que les grandes Ecoles du secteur. Cette logique de complémentarité métropolitaine nous permet d'être visibles à l'international. »

Matthieu GALLOU

« Nous devons ouvrir l'Ouest breton et faire partir nos jeunes. Car l'activité à l'international est faite de départs et de retours. »

Jean-Christophe CAGNARD

M.G.

L'UBO et l'UBS sont différentes, mais nous sommes capables de travailler en synergie sur des projets communs en faveur de la formation et de l'innovation. S'agissant de la formation, des difficultés ont été rencontrées, mais nous sommes sur le point de passer outre afin d'offrir la meilleure orientation possible à nos étudiants. Un effet d'entraînement est constaté aujourd'hui et il serait bien que nous comprenions que tout ce qui est bon pour une ville de Bretagne est bon pour toute la Bretagne. Nous parviendrons également à démontrer qu'il n'existe aucun antagonisme entre l'Est et l'Ouest breton.

J-L L.C.

Jean-Christophe CAGNARD, pour renforcer l'attractivité nous avons également besoin d'avions, de bateaux et de trains.

J-C. C.

Nous en avons ! Néanmoins, nous devons optimiser cet ensemble. Une carte de l'Atlas de l'Ouest breton fait état d'une cinquantaine de destinations à partir de Brest, en passant par les hubs de Paris ou de Lyon. En analysant les vols et les besoins, nous devons étudier les vols directs. Il en va de même pour les ports. Les trois grandes compagnies mondiales sont présentes sur le port de Brest et expédient nos produits sur 350 destinations dans le monde ; c'est insuffisamment connu.

J-L L.C.

Qu'en est-il du train ?

J-C. C.

La relation Paris-Brest et Paris-Quimper en trois heures est un combat sur lequel nous ne ferons aucune concession. Par ailleurs, le multimodal constitue une obligation. Le projet Atlantis par exemple vise à apporter de la valeur ajoutée par rapport à l'ensemble du ferroutage.

J-L L.C.

Estelle GUILLE-DES-BUTTES, vous diri-

gez le Musée de Pont-Aven et le Musée de la pêche de Concarneau. La collaboration entre ces deux établissements peut renforcer leur attractivité. Pouvez-vous nous parler de cette coopération expérimentale ?



Estelle GUILLE-DES-BUTTES

Le 1^{er} juin 2012, ces deux musées sous appellation Musées de France, ont été intégrés à Concarneau Cornouailles Agglomération qui s'est dotée de la compétence culturelle. Les élus ont voulu que les deux équipes soient mutualisées. Ces derniers sont pourtant marqués par deux histoires différentes et comportaient deux modes de gestion et patrimoines distincts. Ensemble, nous inventons donc aujourd'hui un mode d'attractivité nouveau, qui constitue une belle réussite. En 2016, nous avons attiré plus de 150 000 visiteurs sur les deux musées.

Le Ministère nous a fortement soutenus dans cette démarche en subventionnant ces équipements. Par ailleurs, un grand nombre de collectivités s'interrogent sur l'optimisation des ressources au sein des équipements culturels.

J-L L.C.

Nous pouvons donc constater qu'un lien peut exister entre la peinture et la pêche alors que la relation n'était a priori pas évidente.

E. G-D-B.

En effet, des similitudes ont pourtant vite été trouvées. Les peintres qui se sont installés autour des ports de pêche ont notamment fait connaître ces lieux.

J-L L.C.

D'autres coopérations ont par ailleurs eu lieu avec l'Université de Bretagne Sud.

E. G-D-B.

Nous avons la chance de développer

un partenariat depuis quelques années sous la forme de junior-entreprises ou d'ateliers projets. Nous avons ainsi accueilli des jeunes au sein du musée afin de réfléchir aux modalités d'accueil des personnes en situation de handicap ainsi qu'au mécénat.

Il se trouve par ailleurs que l'UBS m'a demandé d'assurer 20 heures de cours en muséologie, ce qui me permet de rencontrer les jeunes.

J-L L.C.

Quelles sont vos liens avec la métropole ?

E. G-D-B.

Nous devons construire un dialogue et nous poser la question de la valeur ajoutée. L'École de Pont-Aven est présente dans plusieurs collections publiques françaises. Nous venons de conclure un partenariat avec le Musée d'Orsay ; cette démarche pourrait être étendue au sein de la Bretagne, par exemple avec le musée des Beaux-Arts de Brest.

D'une manière générale, il nous incombe d'inventer des partenariats nouveaux, avec des billets d'entrée couplés entre différentes structures, par exemple. Le fonds Hélène et Edouard Leclerc pour la culture, à Landerneau, a vocation à créer de l'événementiel autour d'expositions temporaires. Les visiteurs sont en attente d'une offre globale rassemblant musées, hôtels et autres activités.

J-L L.C.

Les collectivités peuvent-elles vous aider à développer vos activités ?

N.A.

Elles peuvent nous soutenir financièrement et nous aider à nous mettre en réseau avec le monde économique.

M.G.

Concernant l'enseignement supérieur et la recherche, nous avons la chance de bénéficier du soutien de la Région, du Département et de la Métropole. Par ailleurs, la complémentarité entre les fonctions métropolitaines et l'enseignement supérieur et la recherche et l'économie sont primordiales. Nous avons en commun le besoin d'attirer des talents, et pas seulement des étudiants. Nous avons tous intérêt à nous battre pour attirer ces populations.



J-L L.C.

En termes d'innovation, ce partenariat peut se développer dans le cadre des technopôles.

M.G.

Tout à fait. Il s'agit d'une absolue nécessité. Le lien entre le potentiel d'innovation de l'enseignement supérieur, de la recherche et le secteur économique doit devenir un réflexe permanent. Nous avons notamment défendu hier le projet Disrupt' campus au sein duquel la thématique de l'innovation dans le numérique est mise au service de l'ensemble du secteur économique en mettant les entreprises au cœur du projet dès le début du cursus.

J-L L.C.

Estelle GUILLE-DES-BUTTES, être davantage ensemble constitue-t-il également un enjeu ? Vous avez aussi développé des réseaux.

E. G-D-B.

Nous avons initié un travail en réseau au niveau du patrimoine maritime et avec la station de biologie marine. Par ailleurs, nous sommes proches de réseaux internationaux. Ces derniers nous permettent de travailler avec ceux qui ont des collections équivalentes, par exemple certains musées américains. De ce fait, nous consolidons le rayonnement international du Musée de Pont-Aven.

J-L L.C.

Vous fréquentez également le réseau du CESER.

E. G-D-B.

Tout à fait. J'ai eu la chance d'être associée aux réflexions du CESER au sein de la section prospective, qui traite de tous les champs disciplinaires. Les vecteurs politiques, économiques et sociaux sont essentiels pour développer nos activités.

J-L L.C.

Matthieu GALLOU, vous souhaitez émettre quelques points de vigilance quant à la LGV et les programmes d'investissement d'avenir (PIA).

M.G.

La LGV est en effet une illustration des problématiques qui lient la perspective locale, régionale et internationale. Nous avons fait émerger deux souhaits. Tout d'abord, la ligne Brest-Paris doit être la plus rapide possible. Et parallèlement, elle doit continuer à irriguer les gares du territoire. Ces deux demandes sont délicates à satisfaire conjointement.

Les programmes d'investissements d'avenir, quant à eux, constituent un défi permanent, car nous savons que le dernier appel à projet a largement compromis la dynamique Bretagne-Pays de Loire en mettant en concurrence Brest, Rennes et Nantes. Notre modèle collaboratif a en effet eu du mal à se faire entendre. Des reproches ont été formulés quant aux liens insuffisamment forts entre nos institutions. Mais dans l'Ouest breton, nous sommes en capacité de travailler en réseau sans que le gros mange le petit !

J-L L.C.

Les PIA n'amènent donc pas une réflexion en termes d'aménagement du territoire.

M.G.

De toute évidence, les programmes d'investissements d'avenir ne répondent en aucun cas à un objectif d'aménagement du territoire. Il s'agit de compétition pure et simple.

« Les programmes d'investissements d'avenir, constituent un défi permanent. »
Matthieu GALLOU



ÉCHANGES AVEC LA SALLE



Nicolas TEISSEIRE, AUDELOR

Nous constatons que des réseaux se mettent en place. En revanche, les territoires s'engagent dans des démarches de marketing territorial qui leur sont propres, telles que Brest Life ou Lorient Bretagne Sud. Que reste-t-il des coopérations au stade du marketing ? Est-il souhaitable qu'une coopération ait lieu ? Faut-il simplement espérer que le meilleur gagne ?

Jean-Christophe CAGNARD

Pour ma part, je pense qu'il est bien de valoriser l'ensemble de nos territoires et de nos valeurs ajoutées. Il me semble terrible que nous ne partagions pas avec l'extérieur ces valeurs ajoutées. Nous avons entendu parler de réseaux sans cesse au cours des débats, ce qui illustre bien notre manière de fonctionner. J'ai vécu un grand nombre de transformations dans les structures consulaires et il s'avère que l'Ouest breton dispose d'une valeur ajoutée formidable qui permet aux entreprises de travailler ensemble rapidement, et avec les élus.

Nadia AMEZIANE

Je suis Bretonne depuis trois ans et j'ai été surprise par la capacité de collaboration extrêmement forte, en particulier par un contact avec les élus qui n'existe pas ailleurs.

Matthieu GALLOU

La question est intéressante. J'aimerais rappeler que le vrai nom de l'UBO est l'Université de Brest. UBO n'est donc qu'une marque. La question se pose alors pour Brest Life. Il faudra faire preuve d'imagination afin que tout le monde se sente chez soi. A l'international par exemple, présenter deux offres entre l'UBO et l'UBS est dénué de sens. Nous avons ainsi trouvé le nom d'Alliance universitaire de Bretagne Atlantique.

Estelle GUILLE-DES-BUTTES

Nous pouvons tout à fait travailler notre marketing territorial en bonne concertation. A titre d'exemple, pour la nouvelle exposition « la modernité en Bretagne » au Musée de Pont-Aven, nous avons souhaité organiser un voyage de presse. En nous rapprochant de l'agence départementale du tourisme, de la ville de Concarneau, de Quimperlé et de Pont-Aven, nous avons effectué un voyage de presse commun.

PERSPECTIVES

Intervention des élus de l'Ouest breton :

- Michel GOURTAY,
Vice-président de Brest métropole
- Yvon LE COUSSE,
vice-président de Morlaix Communauté
- Joël LE JEUNE,
Président de Lannion-Trégor Communauté
- Ludovic JOLIVET,
Président de Quimper Bretagne Occidentale
- André FIDELIN,
Président de Concarneau Cornouaille-Agglomération
- Daniel CAILLAREC,
Président du Pays du Centre Ouest Bretagne
- Nathalie SARRABEZOLLES,
Présidente du Conseil Départemental du Finistère
- Laurence FORTIN,
Vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne



Jean-Louis LE CORVOISIER

J'invite désormais les élus à me rejoindre pour exprimer leur réaction aux échanges de cet après-midi. Comment les collectivités peuvent-elles soutenir l'attractivité de l'Ouest breton ?



Joël LE JEUNE

Je peux, à titre d'exemple, parler de French Tech Brest + qui constitue un outil important pour l'Ouest breton. Brest métropole a présenté une candidature, qui s'appelait Brest Tech, en vue d'obtenir le label French Tech. Après un premier examen par le jury, le « + » a été ajouté pour signifier l'association de Lannion, mais aussi de Morlaix et Quimper, à cette candidature. Ça a été un succès. Ce label numérique nous correspond en effet tout à fait. Ce partenariat fonctionne bien et des événements à destination des entreprises se déroulent sur la totalité du territoire.

Cette coopération avait été initiée de-

puis quelques années au travers d'une entente communautaire entre Brest métropole, Morlaix communauté et Lannion-Trégor. Nous avons déjà bien noté ces complémentarités au niveau des entreprises et de l'enseignement supérieur. La concrétisation par le label French Tech constitue donc une première étape. Nous avons encore du chemin à parcourir dans le domaine de la culture et du tourisme. Nous devons pouvoir travailler ensemble sur ces sujets et souhaitons ainsi faire vivre cette métropole réseau qui correspond au modèle de la Bretagne.



André FIDELIN

Comme l'ont montré les interventions de Madame AMEZIANE et de Monsieur POMES, s'agissant de recherche, d'innovation et de formation maritimes, nous disposons d'établissements performants. Ces établissements sont engagés dans des

coopérations qui doivent leur permettre de continuer à faire références dans leur domaine.

Yvon LE COUSSE



Il est fondamental que les territoires travaillent en réseau pour faire vivre l'Ouest breton. Travailler en réseau signifie que chacun puisse affirmer son identité à travers ses compétences et ses ressources. Par exemple, quelle part le pays de Morlaix peut-il prendre dans la logistique ? Par ailleurs, un énorme travail doit être mené en interne afin que les territoires agricoles et ruraux adhèrent à ce phénomène métropolitain. Ils ne doivent en aucun cas se sentir exclus.

Concernant la santé, les établissements de santé, publics ou privés, et les EPHAD représentent des milliers d'emplois, qui sont peut-être fragilisés. Il est extrêmement important, dans ce contexte, qu'une réflexion commune soit menée afin que ces emplois de proximité soient maintenus. L'enjeu est considérable, car la santé et l'aide à la personne constituent des relais de croissance pour les autres domaines, par exemple le tourisme.

Daniel CAILLAREC



Notre participation à l'atlas de l'Ouest breton m'amène à un certain nombre de considérations. Ce n'est pas parce que nous sommes un pays rural que nous sollicitons une condescendance. Nous avons l'ambition, au sein de notre territoire, de devenir un pivot et un lien entre la Métropole et les agglomérations. Nous avons vocation à être ouverts sur nos voisins, du fait de notre position centrale et je défends l'idée d'un Ouest un peu plus large, qui irait jusqu'à Saint-Brieuc notamment.

La notion de réciprocité a été évoquée tout au long de l'après-midi. Nous avons signé un contrat de réciprocité avec Brest métropole. Il s'agit d'abord d'intriconnaissance permettant de trouver des pistes pour cultiver ensemble les richesses de nos territoires. Les coopérations doivent s'envisager selon les

thèmes à traiter. S'agissant du tourisme, notre territoire du COB s'associe avec le Pays de Loudéac et de Pontivy autour d'un projet commun.

Ludovic JOLIVET



De toute évidence, il est important de parler à ses voisins. D'ailleurs, nous avons choisi le nom de notre nouvelle agglomération, Quimper Bretagne Occidentale, afin de sortir de la Cornouaille et nous ouvrir à la Bretagne occidentale.

Il est nécessaire que nous continuions à nous mobiliser ensemble sur l'accessibilité de l'Ouest breton. La Chambre de commerce départementale a gagné l'appel d'offres pour la gestion des aéroports lancé par la Région. Cette dernière a fait preuve d'intelligence en précisant que celui qui gèrera l'aéroport de Brest devra également prendre Quimper, et nos agglomérations ont su travailler ensemble au-delà des clivages politiques.

Par ailleurs, nous gagnerons 40 minutes sur le TGV à partir du 1er juillet 2017, ce qui est capital et participe de l'attractivité du territoire. Mais nous devons rester mobilisés sur l'amélioration de l'accessibilité ferroviaire. Même si les investissements sont importants, ils en valent la peine.

Michel GOURTAY



Des attentes ont été exprimées pour conforter des fonctions qui s'adressent à l'ensemble de l'Ouest breton. J'ai entendu la question de l'attractivité, de l'accessibilité et de l'image. L'objectif est de savoir comment y répondre dans le futur. Brest métropole souhaite dialoguer avec l'Ouest breton afin d'améliorer l'attractivité du territoire.

S'agissant des collaborations, des exemples récents ont été évoqués comme des éléments positifs, par exemple French Tech Brest+. Le Campus mondial de la mer en est une autre illustration. En ce qui concerne l'accessibilité, les différentes agglomérations présentes ce jour ont réalisé une contribution com-

mune pour rappeler l'exigence de Brest et de Quimper à trois heures de Paris.

La question d'une l'alliance des territoires a été évoquée. Brest Métropole a lancé sa stratégie de développement économique de façon partagée. Nous la construisons avec la Région, le Département, le Conseil de développement, le monde de l'enseignement et de la recherche, mais également les chefs d'entreprise. Je tenais à rappeler qu'il est important d'intégrer ces derniers au sein des organes de gouvernance.

En définitive, nous saurons défendre ensemble les intérêts de l'Ouest breton par des projets communs. Et nous veillerons ensemble à ce que nos intérêts soient bien pris en compte dans les différents schémas à adopter à l'avenir, comme le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sraddet).

Nathalie SARRABEZOLLES



Nous avons coécrit le projet départemental en y associant nos partenaires afin de comprendre leurs attentes. Il en est ressorti une forte demande de présence du département en tant que liant entre les différents territoires du Finistère. Nous avançons ensemble et les différentes réunions organisées autour de la marque de notre territoire, « Tout commence en Finistère », ont aussi montré la volonté de faire ressortir cet esprit d'équipe afin de progresser.

Le Sraddet est en cours de réalisation. La loi NOTRe ne prévoit pas spécifiquement l'association du Département, mais il me semble important d'adopter une position finistérienne au sein de ce schéma, qui peut être ouverte plus largement à l'Ouest breton. Il est important que nous puissions échanger afin d'aborder les questions qui concourent à l'attractivité de notre territoire telles que les dispositifs ayant trait à la santé, l'enseignement ou la culture. Nous disposons d'un grand nombre de données et ce sera l'occasion de les rassembler afin d'exprimer nos ambitions.



Laurence FORTIN

Tout au long de l'après-midi, nous avons pu observer l'importance des relations qui existent à l'Ouest de la Bretagne dont nous n'avons pas suffisamment conscience. La pointe de la Bretagne revêt un caractère particulier qui incite à travailler en réseau. C'est ce qu'illustre par exemple le contrat de réciprocité entre Brest métropole et le COB,

qui constitue une première en France. De la même façon, la stratégie régionale de développement économique, de développement, d'innovation et d'internationalisation associe les partenaires tels que les entreprises et les collectivités dans une volonté de travail en réseau.

L'atlas de l'Ouest breton illustre par ailleurs l'intérêt de disposer de données accessibles à toutes et à tous pour connaître et comprendre notre territoire. Nous saluons ainsi le travail effectué qui conforte l'ambition de la Région Bretagne

de créer un observatoire des territoires auquel contribuent les quatre départements bretons.

Enfin, l'élaboration du Sraddet s'engage. Il devra aboutir en 2020. Le Sraddet doit constituer une force pour concevoir et porter un projet commun pour la région. Des rencontres auront lieu sur l'ensemble des territoires afin de dégager des convergences. Les contributions et participations actives sont donc essentielles.

CLÔTURE



Benjamin GREBOT, directeur de l'ADEUPa Brest-Bretagne

« Mesdames, Messieurs,

Il y a un an nous vous convions, avec les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, à la restitution d'une étude prospective sur la Bretagne à l'horizon 2040. Cette rencontre, dont les actes sont disponibles sur notre site Internet, avait mis en avant les risques d'une Bretagne à plusieurs vitesses, entre Est et Ouest, entre le centre Bretagne et la Bretagne des littoraux, entre les métropoles, les villes moyennes, les espaces ruraux.

Je me rappelle l'expression convergente des élus pour soutenir la perspective d'un développement régional équilibré. Je me souviens aussi des remarques de nos deux invités, Stéphane Cordobès, du CGET, et Romain Pasquier, de Sciences Po Rennes, qui soulignaient que ce développement équilibré supposait une action régulatrice de la puissance publique qui ne semblait pas figurer dans les priorités de l'agenda politique européen ou national.

Les trajectoires différenciées que l'on constate en aujourd'hui en Bretagne et en France sont la traduction spatiale d'une économie libéralisée. La mise en concurrence des territoires est également organisée de multiples façons, en particulier par la généralisation du re-

cours aux appels à projets, au niveau national comme européen, pour flécher les investissements dans les territoires.

L'atlas de l'Ouest breton et le colloque d'aujourd'hui montrent la nécessité, pour penser un développement régional équilibré, pour penser un Ouest breton à la fois solidaire et ouvert sur le monde, de repenser l'aménagement des territoires et pour cela, dans une France décentralisée, de coordonner l'action entre les collectivités. L'Ouest breton a des atouts qui le placent dans le jeu de l'économie mondiale. Mais ces atouts sont peu perçus de l'extérieur : il s'agit donc de les rendre plus visibles. Les échanges de cet après-midi ont aussi montré qu'il est nécessaire de les renforcer, par une action coordonnée des acteurs privés et publics autour de quelques chantiers prioritaires clairement identifiés.

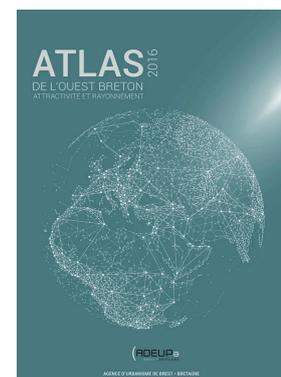
Magali Talandier disait, dans son intervention, que les systèmes territoriaux les plus dynamiques sont ceux qui savent cultiver les apports réciproques des espaces métropolitains, urbains, périurbains et ruraux. J'ajouterais ici les apports des espaces littoraux et maritimes. C'est bien cet enjeu qui est exprimé aujourd'hui : celui de consolider l'alliance des territoires de l'Ouest breton.

Cette question de l'alliance des territoires sera, à bien des égards, à l'ordre du jour des prochains mois. Pour ce qui concerne l'ADEUPa je vous donne d'ores et déjà

rendez-vous pour un temps d'échange qui sera organisé cet automne, par le pôle métropolitain Loire-Bretagne, avec l'appui des agences d'urbanisme d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire. Il s'agira d'un colloque national dédié à cette question de l'alliance des territoires avec comme enjeu de consolider et faire reconnaître un modèle d'action publique territoriale qui mêle ouverture et solidarité.

Je vous remercie pour votre participation aux échanges de cet après-midi et vous souhaite une bonne fin de journée. »

Consultez l'atlas en ligne :



www.adeupa-brest.fr





AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71
www.adeupa-brest.fr